

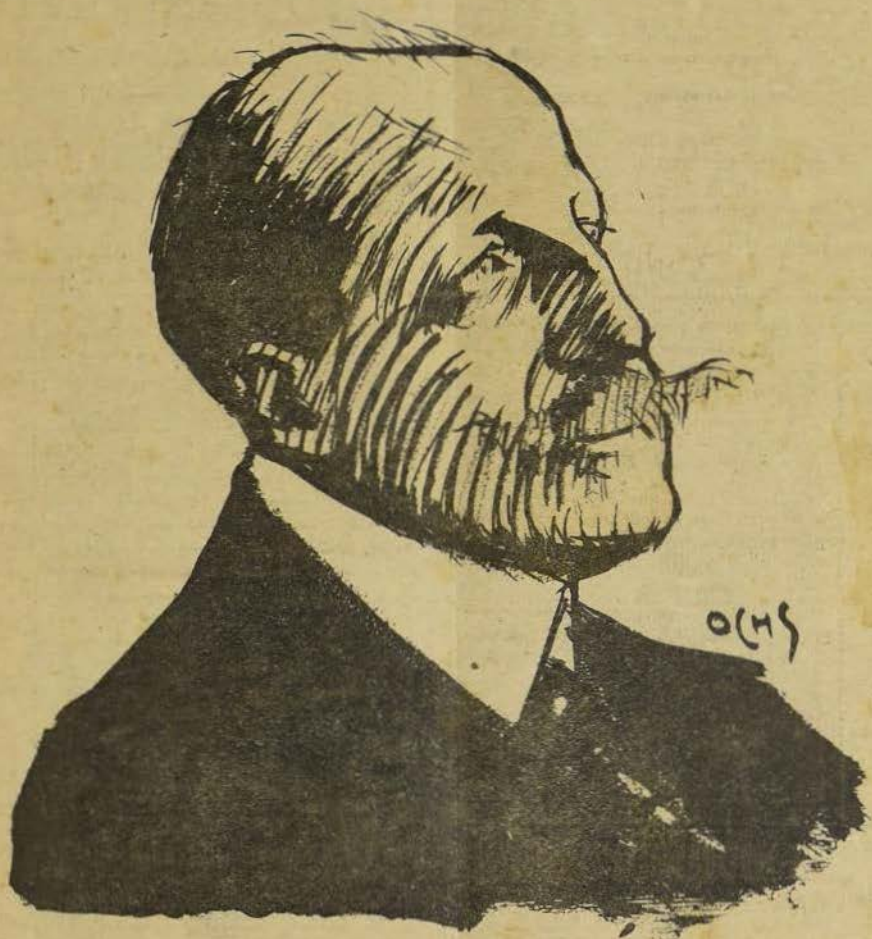
Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

L. DUMONT-WILDEN

— G. GARNIR

— L. SOUGUENET



Ce numéro paraît sur vingt pages.

Le Colonel THEUNIS, Ministre des Finances

LE JOYEUX CHAMPAGNE SAINT - MARCEAUX

BONNE L'ENTRAÎNE
ET LA SANTÉ

DISTRIBUTION GÉNÉRALE POUR LA BELGIQUE

Maison F. VAN ROMPAYE FILS SOCIÉTÉ ANONYME

Rue du Brabant, 10, A BRUXELLES - TÉLÉPHONE : BRUX. 112-45

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

..... BRUXELLES

CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

THÉ-CONCERT TOUS LES JOURS de 5 1/2 à 6 1/2 H.
LE DIMANCHE SOIR DINER-CONCERT

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

..... BRUXELLES

GRANDE SALLE ET SALONS

POUR FÊTES ET BANQUETS

CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

AU
FILET
de SOLE
TOUT PREMIER
ORDRE
Sa cuisine
française
Ses spécialités
Ses vins choisis



SALONS
Ascenseur
Paul
Bonillard
propriétaire
Téléph. 5012

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION :

4, rue de Berlaimont, 4
BRUXELLES

ABONNEMENTS

Un an

6 mois

3 mois

BELGIQUE
ETRANGERfr. 30.—
fr. 35.—16.—
18.509.—
—

COMPTE chèques POSTAUX

N° 16.664

Le colonel THEUNIS, ministre des finances

Lorsqu'on prononça le nom de Theunis, à Bruxelles, quelques jours après l'armistice, il n'éveilla d'échos que dans un cercle assez restreint. On rencontrait Theunis, avant la guerre, à la Bourse, où il représentait la maison Empain. Ceux qui le connaissaient le disaient très malin, pas toujours commode, d'ailleurs. Fils et neveu d'officiers, ancien officier lui-même, il avait repris du service, le 4 août, dans l'artillerie, son ancienne arme : et, ici, l'on n'avait plus entendu parler de lui, pendant la guerre.

Petit à petit, les Belges revenant au pays, on apprenait que Theunis était devenu, à Paris d'abord, à Londres ensuite, une espèce d'assez gros monsieur. On savait vaguement qu'il avait été chargé des achats de matériel de guerre en Angleterre ; qu'il avait fortement relevé là-bas notre prestige, un peu compromis par une ou deux affaires fâcheuses ; qu'il était gobé par les Anglais, gens peu enthousiastes d'habitude, et que (chose plus invraisemblable) la légation de Belgique, elle-même, le consultait souvent. On savait, de façon plus précise (car là les bonnes langues avaient eu la partie belle), que ce petit major d'artillerie en avait fait voir de grises aux bureaux du Havre : les fonctionnaires, galonnés ou non, tremblaient en recevant les lettres de cet officier toujours prêt à offrir sa démission et qui, redevenu pékin, eût été plus redoutable encore : lettres nettes, bourrées de faits, et dont certaines constituèrent des réquisitoires peu ordinaires. En toute occasion, Theunis, homme d'affaires, homme précis, « marquait des points ». Il en marqua même autrement que par lettres, et l'on parla beaucoup, à Sainte-Adresse, en 1918, d'une conversation, par moments bruyante, dans laquelle l'ineffable Grune Pier n'avait pas eu le dernier mot...

Dès le retour du gouvernement à Bruxelles,

Theunis s'impose. Plus exactement, les circonstances l'imposent. Il est commissaire général du gouvernement belge en Angleterre, et, par hasard, l'homme convenait à la fonction. Jaspas et Delacroix font cas de lui et l'utilisent. Il leur sera beaucoup pardonné, parce qu'ils l'ont beaucoup aimé. En avril 1919, il veut rentrer à Bruxelles, s'occuper enfin de ses affaires : pour toute réponse, on l'envoie à Paris, où le torchon brûle sur l'autel de l'Entente ! A la Conférence de la paix, il n'est rien — officiellement —, et ne peut pas grand-chose, beaucoup de mal ayant déjà été fait. N'importe : il s'occupe de nos charbons, a gain de cause, et fait ajouter un mot, un seul, au texte consacrant notre priorité de deux milliards et demi de francs : le mot or. Ces deux petites lettres valent aujourd'hui cinq milliards — d'espérances...

A nouveau, il veut secouer le harnais officiel : on le bombarde, par une singulière anticipation, président de la Commission des économies. Il accepte, voyant dans ce poste la première étape de la voie qui le ramènera à Bruxelles : elle le conduit droit... à Paris, où il arrive, en août 1919, comme délégué de la Belgique à la Commission des réparations.

???

Ce qu'il a fait au sein de cette commission, nous serions assez en peine de le dire. On sait qu'un mystère impénétrable voile les délibérations de cet aréopage. Celles de ses décisions que l'on connaît sont rares, mais anodines. Il nous est revenu, à la vérité, que ce secret pesa fort au colonel Theunis. Celui-ci, ayant eu le bon esprit de choisir pour adjoindre un journaliste, apprécie à leur valeur la presse et la publicité (qui le lui ont bien rendu, soit dit sans reproche). On se souvient encore, à l'Astoria, d'une sortie fameuse, dans laquelle il prêdit à l'as-

HIRSCH & C^{ie}

Rue Neuve

BRUXELLES

Robes

Manteaux

Fourrures

semblée éberluée une fin prochaine, si elle persistait dans ses méthodes archaïques de travail et s'obstinait à garder un secret dont seules bénéficieraient ses rivales.

Ce qu'il fit, nous l'ignorons donc, et notre conscience de journaliste nous force à demeurer sceptique sur ce sujet, jusqu'à plus ample informé. Mais on nous affirme qu'il le fit très bien. Il dirigeait une équipe recrutée dans tous les milieux (officiers, avocats, industriels, fonctionnaires), qui fit bloc sous son impulsion et ahuri les autres délégations. Elle apparaissait hétéroclite, bilingue et homogène. Elle baragouinait l'anglais et usait souvent, par contre, d'un français douteux. Elle travaillait à toute heure du jour et parfois de la nuit, le dimanche comme la semaine. Toute discussion la trouvait toujours prête. Les renseignements techniques, les documents précieux, c'est chez elle qu'on les cherchait, et quand quelqu'un avait égaré un papier — même unique —, sa première idée était toujours : « Demandons-en la copie à la délégation belge ». Le plus drôle, c'est qu'il la trouvait.

Quant au délégué même, il commença sa carrière à Paris tout doucement, comme il avait fait à Londres, intervenant peu en séance, arrangeant les affaires sans en avoir l'air, au cours d'une conversation familière dans un bureau ou à la fin d'un repas. Il affectionne un vieux proverbe qu'a inventé son ex-patron Empain : « Le plus malin est celui qui attrape l'autre ». Il le mit merveilleusement en pratique. Au bout de quelques mois, tout le monde savait que, s'il y avait une question technique difficile à débrouiller, une question de personnes délicate à traiter, c'était Theunis qui y réussissait le mieux. Il parlait français avec les Français, anglais avec les Britanniques, affaires avec les Américains, et politique avec les Italiens. Après quelques semaines de séjour à la Commission des réparations, Poincaré, chaque fois qu'il prenait la parole, si sûr qu'il fût de son discours et de ses idées, regardait avec insistance le délégué belge, comme pour demander son appui.

Mais les réparations touchent à beaucoup de domaines, et beaucoup d'assemblées autres que la commission s'occupèrent de la partie 8 du Traité de Versailles. Notamment le Conseil suprême. Depuis un an, Theunis fut de tous les Conseils suprêmes, automatiquement. Londres, San Remo, Boulogne, Spa le virent « conseiller technique du ministère des affaires économiques », effacé et influent, apportant chaque fois dans les débats une autorité accrue. Ce diable d'homme était né pour ces réunions, où de graves questions sont traitées par des gens qui ne les ont en général pas étudiées, où il faut être rapide, saisir les occasions, changer au be-

soin son fusil d'épaule, où tout commence par des discours et où tout finit par des chiffres. Avec son coup d'œil, sa mémoire, sa capacité de travail, sa prodigieuse faculté d'assimilation, il fut là dans son élément. Quand on le félicitait d'un succès obtenu, il répondait : « C'est bien plus dur de gagner sa vie à la Bourse ».

C'est ainsi qu'on vit Lloyd George demander à plusieurs reprises les avis du colonel Theunis. C'est ainsi qu'à San Remo Millerand, Millerand le sanglier, revenait brusquement sur ses pas pour lui serrer la main et lui dire, doucement, gentiment : « Je vous en prie : pensez à la France ».

Que tout cela allât sans heurts ni jalousies, ce n'était guère possible. Et les embûches ne manquèrent pas sous les pieds du « colonel », tant à Bruxelles qu'à Paris. Mais c'était toujours le plus malin qui attrapait l'autre — et Theunis ne fut pas attrapé. Allègre, bon garçon avec les camarades, la dent prête (et comment) pour ceux qui tentaient de l'égatigner, il était introduit partout. Rue de Rivoli, au ministère des finances, il était de la maison. Les gens de la Treasury le choyaient. Même à l'ambassade de la rue de Berry, on devait bien ouvrir les portes toutes grandes à cet homme qui connaissait Berthelot, qui s'était révélé « match » pour Loucheur et Poincaré, et qui téléphonait à Jaspas les nouvelles politiques deux jours avant que l'ambassadeur les écrivît, en grand secret diplomatique, à Hy-mans.

Theunis, peu à peu, était devenu un gros, très gros monsieur. Et, tout naturellement, lorsqu'on constitua le nouveau cabinet, on fut amené à lui offrir, après l'affaire branlante de Londres, après l'affaire peu stable de Paris, une affaire au regard de laquelle les deux premières étaient d'une solidité de roc : la restauration de nos finances publiques !

Il accepta.

???

Theunis réussira-t-il rue de la Loi comme à India House ou à l'Astoria ? Dieu seul le sait — et encore ! Delacroix lui-même hésiterait à aventurer un pronostic.

Mais ce que nous pouvons nous demander, c'est pourquoi Theunis a réussi jusqu'ici ?

Parce qu'il a le sens des possibilités.

C'est ce sens qui lui fait voir dans une affaire, au premier coup d'œil, la limite qu'on ne doit pas franchir, les concessions qu'on peut se laisser arracher. Se battre pour un mot ? jamais ; pour une idée ? souvent ; pour un résultat ? toujours. Pour un ministre des finances, c'est une précieuse disposition d'esprit.

Avoir le sens des possibilités, c'est-à-dire voir les choses dans leur vraie perspective, avec leurs dimensions réelles ; savoir qu'on n'a jamais tout à fait

raison; se mettre dans la peau du voisin ou de l'adversaire; ne jamais croire que c'est arrivé et remuer ciel et terre pour que ça arrive... c'est sa force.

C'est elle, très probablement, qui, dès le premier jour, a fait apprécier ce Wallon francophile par les Anglais, grands amateurs de transactions, épris du give and take. C'est elle qui l'a merveilleusement servi lors des réunions interalliées. C'est elle qui l'a gardé jusqu'ici de toute exagération — et à cet égard il est demeuré un vrai Belge. Homme d'action et homme d'idées, intelligent et malin, énergique et pas entêté, ayant du bon sens et de l'imagination, le cœur sur la main, mais la main leste et la langue plus leste encore, il réalise un assemblage peu banal. Ajoutez à cela, mémoire étourdissante, culture générale étendue, don de jongler avec les chiffres, faculté de s'émouvoir à fond, don d'émouvoir les autres, et vous vous trouverez en face d'une mécanique humaine comme on en voit peu, actionnée par un moteur qu'on ne fabrique pas en série!

C'est un merveilleux homme d'affaires, parce que, pour lui, la vie et le monde ne se bornent pas aux affaires. A Paris, la lucidité de ses exposés, l'aisance avec laquelle il passait des petits détails aux grandes idées, la simplicité étonnante avec laquelle il parlait de notre pays, avaient conquis même ceux qui combattaient ses thèses. Et quand on discutait les textes, cet industriel, seul en présence de quatre avocats (hélas! oui, quatre!), ne fut jamais le dernier à la réplique.

Dès le début, il montra qu'il avait une très haute idée de son pays, et même du pays des autres. Ça n'a l'air de rien, mais ça facilite beaucoup les conversations.

Ses défauts? un très sale caractère (tout au moins il s'en vante), une vivacité plus que méridionale, des colères aussi fréquentes qu'excessives et aussi courtes que violentes, un débit pressé qui fait frémir les journalistes, des idées plus pressées encore que son débit, un cerveau en perpétuelle ébullition, une écriture que lui-même est incapable de relire.

Ses débuts, au ministère, furent épiques. Il voulait tout voir, tout apprendre, et, de fait, jamais on ne connut ministre si rapidement maître de ses dossiers. Mais le passé ne lui suffisait pas, il songeait à l'avenir; il élaborait des réformes, échafaudait des projets. Tout cela se traduisait en quelques mots hachés, jetés à la hâte, dans la fièvre, entre deux visites. La seconde visite partie, un nouveau projet venait se greffer sur la dernière parole prononcée. Visites, lettres, scandales, projets de loi, communiqués, impôts anciens et nouveaux, se confondaient dans le torrent de cette éloquence monosyllabique. Un des secrétaires, au bout d'une semaine, se tenait la tête à deux mains en gémissant: « Il est affolant!

Depuis huit jours, il n'a pas terminé une phrase: il ne parle plus qu'en incidentes! »

!!!

Signe particulier: le colonel Theunis... n'est pas colonel.

Il fut « de réserve pour la durée de la guerre », Mais l'administration militaire, ayant jugé sans doute que le cadre « de réserve pour la durée de la paix » comportait déjà assez d'officiers de valeur, s'est toujours soigneusement abstenue de l'y inscrire.

Après tout, c'est peut-être un délicat hommage.

LA GRANDE MARQUE SANDEMAN



En dégustation
dans les
BONNES MAISONS

Demandez prix courants

Tél. B. 3433.

Depositaire: Cl. KLOMPERS
Rue Cornet de Grez, 1 BRUXELLES



A M. le lieutenant général baron de Ryckel
qui vient de publier des mémoires

Mon général,

Nous avons lu avec le respect incompréhensif qui est le nôtre le livre pondéreux de documentation militaire que constituent vos mémoires... Nous avons, en temps de guerre, l'attitude qui convient devant tout général; nous rectifions la position et nous disons: Mon général, vous avez raison.

Vous avez donc eu raison tant que vous avez été un chef militaire en activité, ce qui ne veut pas dire que vous ne l'avez pas eu après ou avant. Mais notre incompetence se recuse.

D'autre part, nous avons eu une conversation avec M. le général de Selières de Moranville, gendarme et gentilhomme, et il nous semble au moins tel qu'il parut dans notre bureau, que le gentilhomme contre-balançait heureusement le gendarme.

Vous et lui, vous n'êtes pas d'accord; vous, vous avez des partisans. Plus que lui. Nous — et tout le monde — voudrions bien savoir qui a raison, parce que, enfin, c'est nous — et tout le monde — qui avons le plus écopé dans cette sacrée guerre.

Notre rôle de journalistes solidement muselés pendant quatre ans est de demander poliment des explications sur

ce qui nous est arrivé et que nous continuons à payer très cher... Nous avons poussé nos plus illustres militaires à des controverses d'où, on peut bien le dire, toute la lumière n'a pas jailli, parce que les témoignages contradictoires ne sont pas recueillis au moment qu'il faudrait.

Ce qui nous effare, c'est de voir que les questions de personnes ont pu tenir tant de places dans ces relations de chefs militaires, où la moindre erreur aboutissait à des milliers de cadavres d'hommes... Hélas ! n'est-on aussi qu'un homme sous la cuirasse (symbolique) du chef, qui devrait le séparer des passions humaines ?...

Et quelque chose nous abasourdit encore plus. Vous rapprochez au premier ministre, et bien justement, de ne pas vous avoir dit, quand il vous introduisit à l'état-major, ce qu'il avait révélé à la Chambre un an plus tôt : à savoir que les Allemands pouvaient jeter en une nuit 50.000 hommes sur Liège. Révélation grave, elle manqua sans doute à votre jugement, à votre décision ?...

Mais nous la connaissons, nous ! tout le monde la con-

naissait, sans qu'aucun ministre ni député commît une indiscrétion en notre faveur, car... car l'un de nous la précisait et la commentait en 1905, année de l'exposition de Liège et d'inquiétudes d'origine marocaine...

En 1905, mon général ! et avec des détails ! on savait le nombre des automobiles, leur groupement, leur marche ; c'était le secret de polichinelle, nous voulons dire de la presse — cela ne devint le secret de M. de Broqueville que sept ans après, et ce ne devint jamais, dites-vous, le vôtre...

La conclusion n'est pas qu'il faut laisser aux journaux le soin de préparer la guerre, mais que les généraux peuvent avoir intérêt à lire les journaux (1) et que, devant le destin, la bonne volonté du plus humble égale parfois, en efficacité, celle du plus haut.

Car nous ne doutons pas, mon général, que vous n'ayez voulu sauver la patrie et que vous ne vouliez la sauver encore...

POURQUOI PAS ?

(1) Abonnement à Pourquoi Pas ? : trente francs.

P. LETART

RUE NEUVE, 65

ROBES ET MANTEAUX

Bruxelles (Tél. B 5740)

Liège-Namur

Les Miettes

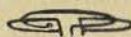


de la Semaine

Rectification

D'une lettre de M. Carton de Wiart, il résulte que le premier ministre n'a pas félicité M. Fuss-Amoré pour la « Lettre de Belgique » qui a paru dans *Le Mercure de France*, et où il houspillait M. Jaspard.

Inutile de dire le sentiment de satisfaction avec lequel nous enregistrons la rectification de M. Carton de Wiart.



Légion d'honneur

Notre ami Alphonse Lambilliotte vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il n'était que temps : Lambilliotte, il est vrai, n'était ni évêque, ni Polonais, ni flamming, ni poète germanophile, ni Hollandais, ni bedeau. Il fut simplement un Belge, loyal ami de la France, au temps où cela ne rapportait que des ennuis, et son influence dans la région de Mons est énorme. Inutile de dire que, pendant l'occupation, il ne connut pas que des instants de sérénité.

La France a payé une dette.



Passeports

Nos différentes réflexions à propos des passeports ont rencontré l'assentiment universel : un vrai succès, quoi ! et la presse a marché comme un seul homme. Cependant, ça ne suffit pas. Nos maîtres, entichés de la manière forte... spécialement vis-à-vis du voyageur inoffensif, se croient engagés d'honneur à faire recevoir le touriste par des ar- gousins et des gendarmes.

C'est maintenant aux intéressés à montrer qu'ils se paieront sur la... sur les responsables, du tort fait à la Belgique. Au lieu de nous écrire, braves gens d'Ostende, manifestez, et vous cafetiers, et vous hôteliers, et vous hommes de toutes les expansions !

Et ne vous arrêtez pas à l'objection absurde que les autres gouvernements sont aussi muflés que le nôtre. Si c'est la Belgique qui, la première, donne l'exemple de la courtoisie et du bon accueil, c'est elle qui en profitera.

???

LA GUERRE EST DECLARÉE ENTRE LE LITHAL ET L'ARTHRITISME

L'acide urique et les urates, causes de tout le mal, s'enfuient en désordre devant la lithine contenue dans le LITHAL. — Buvez le LITHAL et vous resterez jeune et souple.

En vente exclusivement aux établissements R. PATTOU, 11, rue Eugène Cattoir, et dans toutes les pharmacies.

Ce bon M. Van Cauwelaert

Il en a de bonnes. A la séance de la commission des affaires extérieures, quand M. Jaspard expliqua l'attitude du gouvernement à propos de l'incident de l'ambassade de France, il a déclaré que de tout cela il résultait que les Français et les Belges n'avaient pas la même façon de comprendre l'accord militaire...

Qu'est-ce à dire ? Y aurait-il des Belges qui comptent simplement que l'accord doit les dispenser de défendre leur pays en cas de besoin et qui s'imaginent que les Français ont simplement promis de venir nous porter secours sans que nous soyons obligés à aucun effort ?

Ce serait, cela, la vassalité. Un peuple qui abandonne à un autre sa défense est un peuple fichu.

La guerre de Lophem et du Havre

On a beau ergoter sur les termes du rapport de la commission, il est certain que M. de Broqueville se tire à son honneur de cette histoire. Tout de même, ses adversaires ont été un peu fort, et le public impartial commence à soupçonner que derrière les gens de bonne foi qui ont voulu sincèrement laver le linge sale du Havre, il y a certains intérêts obscurs dont ils ont été les instruments.

Au fond, c'est la guerre du gouvernement du Havre contre celui de Lophem. Le gouvernement du Havre a fait pas mal de sottises. C'est entendu. Le Havre ce fut l'émigration, ce fut Coblenz, avec toutes les petites sottises, tous les ridicules d'un gouvernement en exil et que les gigantesques événements auxquels il était mêlé dépassaient. Mais le gouvernement de Lophem n'a pas fait mieux. Loin de relever le prestige international de la Belgique, déjà compromis par quelques maladresses havraises, il l'a laissé s'amoindrir encore.

Il n'a résolu ni la question de l'Escaut, ni la question du Limbourg, ni la question du Luxembourg; sa promesse impulsive de créer une université flamande a ressuscité le flamingantisme rabique, qui paraissait frappé à mort par la trahison des activistes; par son incurie, pour ne pas dire plus, il a permis le honteux trafic des marks, remboursés à fr. 1,25 au lendemain de l'armistice, de prendre des proportions insensées, ce qui nous met, vis-à-vis des Alliés, dans une position singulièrement embarrassée; enfin, il a laissé saboter l'armée...

Voilà un bilan qui apparaît un peu comme la justification de M. de Broqueville.

Aussi bien l'histoire de la constitution du gouvernement de Lophem n'est pas beaucoup plus reluisante que celle de Sainte-Adresse. On la racontera sans doute un jour, et l'on apprendra que les moyens employés pour épouvanter le roi avec la menace d'un bolchevisme imaginaire, à seule fin de rendre indispensable les grands hommes du comité national, ne furent pas toujours de la plus grande noblesse, comme dit Briand. Sans doute, il n'y aurait dans tout cela que quelques anecdotes, propres à amuser les curieux, des petits côtés de l'histoire, si le gouvernement de Lophem nous avait donné ce qu'on pouvait attendre de lui. Mais ses défenseurs en sont à plaider les circonstances atténuantes et à nous faire observer que les choses eussent pu aller plus mal. Et puis, il avait tant de bonne volonté !

Les savons Bertin sont parfaits

A qui le tour ?

On lit dans *La Place de Grève* :

Il ne s'en faut que de quatre ans pour que l'illustre créatrice du « Passant » et de « L'Aiglon » soit une octogénaire. Réjane était sa cadette de douze ans et Jeanne Granier de huit. L'aride chronologie a quelquefois son éloquence.

Donc, lorsque Réjane mourut, les amis de Mme Sarah Bernhardt, craignant de la frapper dangereusement, ne savaient comment lui annoncer la sombre nouvelle, et ils se perdaient en précautions oratoires. Mais elle, les interrompant le plus simplement du monde : « Quoi ? dit-elle, elle est morte; n'est-ce pas ? »

Et de sa lente voix de mélodiste, où elle semblait mettre tout ce qu'elle pouvait de philosophique résignation à l'inévitable : « Eh bien ! conclut-elle, c'est maintenant le tour de Jeanne Granier... »

???

Au Cercle Artistique, exposition Jean Laudy, du 28 janvier au 6 février.

La paille et la poutre

Un moustiquaire n'est pas un capitaliste : aussi avons-nous regardé avec joie les grands coups de batte que le ministre d'Etat Bertrand assenait, dans *Le Peuple*, aux infâmes administrateurs des sociétés commerciales, qui prélèvent des bénéfices exagérés.

M. Bertrand n'a pas son pareil pour dépister les bénéfices — ce Sherlock Holmes n'a-t-il pas découvert (*Le Peuple* du 22 novembre 1920) que les Charbonnages de Ressaix, qui, en 1919, n'avaient pas distribué de dividende, cachaient leur gain sous la rubrique « créiteurs en compte » !

Fort de cette découverte, il a sans doute donné le tuyau à la Savonnerie X... : celle-ci, qui vient de publier son bilan au 30 juin 1920, n'accuse, en effet, qu'un bénéfice de 1,601,000 francs : 27 p. c. au prix actuel du savon, ce n'est, en effet, pas croyable. Cherchons donc plus loin. Ah ! voici la rubrique « créiteurs divers : 26 millions 717,000 francs ». C'est là sans doute que l'on cache le bénéfice.

Rétablissons donc les faits, d'après la méthode Bertrand : nous trouvons plus de 28 millions de bénéfices, pour un capital de 5,900,000 francs ! du 450 p. c. ! et nous allons pouvoir crier, à notre tour : « Le ministre capitaliste contre la nation ! »

STOUT ET ALES

Met l'âme en joie
Comme *Pourquoi Pas ?*

Tél. : Bruxelles 112.81
Anvers 4734.

City



— Que veut donc dire : *Tot capita tot sensus ?*
— Autant de capitalistes, autant de sangsues.

Le principe d'autorité et le bolchevisme

M. René Boylesve a publié, dans la *Revue critique des idées et des livres*, quelques menus propos pleins de sens. On y lit :

Le principe de l'autorité ayant été, quoi qu'on puisse dire, ruiné et jeté bas, l'autorité indispensable à la vie ne pourra être restaurée que par des hommes qui, ayant eux-mêmes commencé par renier absolument toute autorité, se sont conduits comme si l'autorité et tout ce qu'elle comporte de principes nécessaires était inexistante et inutile, en ont reconnu à l'épreuve le caractère indispensable, et la fondent à nouveau, non pas sur le respect traditionnel des anciens, mais sur leur propre expérience.

Il y aura des Pères de l'Eglise morale. Ce seront, en littérature, des écrivains amoureux assagis et dégoûtés; ce seront des femmes émancipées, qui, ayant par hasard conservé quelque jugement, déclareront : « Nous avons tout essayé : eh bien ! non, ça n'est pas possible; il ne faut pas que vous nous imitiez, nous avons fait erreur. »

Il est impossible aujourd'hui de refonder une autorité sur autre chose que sur l'erreur reconnue, sur les désastres de l'expérience individuelle.

Et sur quels désastres !

Cela nous fait prévoir qu'un jour Lénine, étant tsar depuis quelque temps déjà, les « autoritaires » de tous les pays pourraient bien regretter leur actuelle malédiction. Après tout, Napoléon, après la canonnade de Saint-Roch et l'exécution du duc d'Enghien, fut traité par la presse anglaise plus durement que ne le fut jamais le commissaire du peuple.

Mais se serait-on attendu à une philosophie aussi désabusée de la part du charmant René Boylesve ? Il est vrai que c'est la philosophie qui convient le mieux aux académiciens quand ils ne sont pas tombés dans le gâtisme solennel.

PORTE LOUISE

La Grand Succès du

"RESTAURANT AMPHITRYON,"

est sans nul doute ses SOUPERS FINIS À 15 FRANCS

ses Vins vieux et son Concert Artistique

Rendez-vous de la belle Société

Téléphone 2287

Tableau d'intérieur

La scène : l'intérieur d'un tram archibondé allant vers Laeken et Jette, à l'heure crépusculaire où les fonctionnaires de nos départements ministériels regagnent leur foyer, la journée terminée.

Les personnages : Lui, un employé d'une de nos grandes administrations, flammant rabique, décoré de la médaille consacrée au Cœur de Jésus; laid, chauve, la quarantaine bien sonnée.

Elle : une demoiselle fine comme une biche, vingt ans et jolie.

Enfin, les spectateurs.

Lui, étalé, est calé dans le coin du tram contre la portière, vers la plate-forme; absorbé par un journal, naturellement bien pensant, et largement délié.

Elle, debout, un pied sur la plate-forme, bourrée de monde; l'autre à l'intérieur de la voiture; dans une main,

des paquets; dans l'autre, un gentil petit mouchoir, une adorable petite dentelle parfumée... hum ! je ne vous dis que ça...

Au bout de quelques somnolentes minutes de parcours, à un tournant : bousculade générale. Son mouchoir à Elle en profite pour se détacher des jolis doigts qui le tenaient et s'en vient effrontément tomber sur Lui et se placer... mal.

Lui, plongé dans sa lecture, rien ne voit ni ne sent.

Cependant, au bout de quelques instants, le chœur des spectateurs échange des regards d'abord, des sourires ensuite... enfin, des rires étouffés...

Elle, inquiète, se demande : « Que faire ? » et, toute rougissante, ne bronche pas.

Lui, quelques minutes après, percevant des chuchotements, lève les yeux, et rencontrant des sourires malicieux, se demande, sans chercher quel est le motif de cette manifestation, et ne trouvant pas, ajuste son pince-nez, replonge dans son quotidien, continue l'article commencé, l'achève et arrive ainsi au bas de la colonne du journal.

A ce moment, ses yeux, attirés par une blanche clarté tachant son culbutant, croient apercevoir... ô malheur !... un bout de ce vêtement que l'on ne montre pas en public et, secoué de pudeur, il rentre vivement, sans oser le regarder, ce linge insolent et odorant.

Tête de la jeune fille, qui voit disparaître son bien sans espoir de retour, tête épanouie du public qui la trouve bonne... et, à son domicile, sa tête à Lui quand il découvre l'objet volé...

La Buick 6 cylindres

Une des grandes qualités de la BUICK est sa consommation d'essence, qui n'est que de 15 litres aux 100 kilomètres et moins de 500 grammes d'huile. C'est la voiture économique par excellence.

Voix, voyelles, voyeurs, voyants...

Les 4.000 voix qui, au congrès socialiste de Tours, ont voté l'adhésion à la III^e Internationale de Moscou commencent à déchanter.

Il s'avère que les compagnons Lefèvre, Vergéat et Lepetit ont été bel et bien assassinés par ordre soviétique ! Anabaptistes malchanceux de la religion communiste, on leur a appris que, là-bas, n'est pas néophyte qui veut et que la côte de Mourmansk n'est point baignée par le Jourdain.

Les 4.000 voix de Tours voudraient bien, une fois pour toutes, aller voir à Moscou; elles espèrent qu'on leur chauffera un train spécial. Elles exigent — quoique voix — qu'on leur permette de parler.

Adhérer à Moscou est fort bien; mais est-il rien de plus bête qu'un timbre-poste qui adhère à l'enveloppe sans savoir ce que contient la lettre qu'il affranchit ?

N'est-ce pas Beaumarchais, d'ailleurs, un bolcheviste de son temps, qui disait : « Je me hâte de tout voir afin d'éviter d'être vu. »

Voyons voir.

Notre bolcheviste national Jacquemotte commence à être de cet avis.

Ind Coope & Co.

Stout et Pale Ale, les meilleurs.

HAUTES NOUVEAUTÉS. Parapluies et Cannes.
Seule maison vendant aux anciens prix sans hausse.

de Paris

Boulevard Anspach, 14
BRUXELLES

Traduction up to date

La reprise du *Monde où l'on s'ennuie*, fixée à mercredi 26 janvier, a été accueillie avec enthousiasme dans le monde des jeunes filles, qui étaient encore des enfants, il y a huit ans, lors des dernières représentations de la célèbre comédie de Taillorion. (Les journaux.)

« Enfin ! s'écrit la jeune Berthe, moi aussi je vais voir *Le Monde où l'on s'en... nuie !* »



*Tout le monde cire
ses chaussures au Pèste,
Moi pas... Je suis un anc !*

Souvenirs de voyage

La destinée qui, pendant la guerre, éparpilla les gens les plus sédentaires aux quatre coins du monde, nous a valu des poèmes et des tableaux diversement colorés : les Belges ont découvert la côte normande et le Pays de Galles.

Deux ans sont passés et tous les souvenirs ne sont pas encore débarrassés...

Mme Marie-Thérèse Souguenet, elle, s'attarda pendant quatre ans au rivage du Maure et pénétra vers le Sahara, dans des régions où on n'avait pas vu beaucoup de chrétiennes. Elle se découvrit peintre. Ce sont ses souvenirs picturaux du Sahara et de l'Algérie qui sont exposés à la salle Boigelot, 54, rue de la Loi, à partir du lundi 31 janvier. On y trouvera, croyons-nous, des notations subtiles et nouvelles de pays prestigieux.

Concitez vos intérêts et sentiments

MACHINE À ÉCRIRE « JADY » Fabrication française
G. G. Abels, 62, M^{re} Herbes-Potagères. — Téléphone 115,73

DEMANDEZ DANS TOUTES LES BONNES MAISONS LE

Savon parlementaire

découvert par la commission de la Chambre
avec garantie du gouvernement

À BASE DE BENZOÏLE ET DE LAIT DE NOIX DE COCOPEE

Nettoyage radical et remise à neuf des hommes politiques

— SUCCÈS GARANTI —

Traitement sans douleur, facile à suivre, même en voyage
S'applique aux organismes vivants et aux cas d'Havre

ATTESTATIONS

Lisez !!

Lisez !!

M. le comte Charles de Broqueville nous écrit :

Depuis plusieurs mois, les pores de ma conscience ministérielle étaient obstrués par une couche épaisse d'encre d'imprimerie et j'étais devenu un objet de compassion pour tous ceux qui m'approchaient. On m'avait fait tant de crasse que ma réputation elle-même en était noircie; mes mains ressemblaient aux mains d'un charbonnier et je désespérais de pouvoir jamais les laver.

Dès la première application de votre savon parlementaire, ma couleur originelle a commencé à reparaitre. Au bout de trois séances, j'étais rendu à mon état primitif et, depuis lors, je bénis tous les jours votre merveilleux sous-produit. Je ne saurais assez en recommander l'emploi à mes collègues de la Chambre et du Sénat.

Je souhaite que le ciel vous comble de ses bénédictions : ainsi cette annonce sera la conséquence d'un vœu.

Je vous autorise à publier cette attestation.

(s.) Comte Charles de Broqueville.

“CARLTON”

RESTAURANT

PORTE DE NAMUR

SEUL ÉTABLISSEMENT DU GENRE OU LA
CORRECTION EST TOUJOURS DE RIQUEUR

TOUT PREMIER ORDRE — ATTRACTIONS

FOSCO

BOISSON IDÉALE AU CHOCOLAT

Un Cadeau Unique!!!

LA —

Pipe JEANTET

de Luxe

En vente dans toutes les Premières Maisons du pays.

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Drôlerie des enseignes

Lu, à la montre d'un savetier du bas de la ville, cette inscription elliptiquement cocasse :

En cas d'urgence, on peut attendre.

???

Lu aux vitrines de quelques magasins tiremonlois :
Chez un marchand de bonbons, crème glacée, etc. :

Salon de consommations glacées

???

A la vitrine d'un magasin de merceries. D'un côté une paire de bretelles, avec une carte portant ces mots :

Le chic parisien

De l'autre côté, une boîte de poudre de riz, portant une étiquette avec ces mots :

La chique parisienne

???

Même rue, chez un marchand de tabacs et cigares :

Véritable tabac de la Semois du Congo.

Théâtre de la zone occupée TOURNÉE DEVÈZE

COMMUNIQUE (1).

Dimanche 23. — Demain lundi, irrévocablement, départ de la *Tournée Devèze* pour la zone occupée. — Deux représentations à Aix-la-Chapelle. En matinée, à 2 heures : réception à la gare centrale : musique régimentaire, grand défilé de troupes ; figuration par les habitants d'Aix. A l'issue de la matinée : thé et tour de valse. — Le soir, à 8 heures : *En route pour Coblenz !* pièce à grand spectacle en deux tableaux et trois sleeping-cars, avec le concours des autorités civiles et militaires et de la gendarmerie interalliée. (Grande tenue ou toilette de soirée ; les dames en robe de bal de Cour.)

!!!

Lundi 24. — Demain, mardi, à 5 heures précises : *L'Hommage au drapeau !* sketch patriotique par toute la troupe. (Le général Allen, commandant de l'armée américaine d'occupation, a été spécialement engagé pour cette représentation.) Exercices de tir. Feux de peloton et de Bengale. Poses plastiques par M. le ministre Devèze. A l'issue de la représentation, balhazar d'honneur.

!!!

Mardi 25. — Demain, mercredi : *Le Jambon de Mayence*, opérette militaire à grand spectacle.

La location est ouverte aux bureaux du haut commissariat. On peut retenir ses places par téléphone.

En intermède : *Le Festin de pierre* ou la statue du commandeur de l'ordre de Léopold.

N. B. — A la fin de la représentation, tout le monde sera décoré.

!!!

Mercredi 26. — Demain, jeudi : *A table !* grand dîner-opéra, offert par les Contribuables de la Défense Nationale, avec le concours des commandants d'armée, des majors de table d'hôte, de MM. Georges de Ro et Pirmez, de plusieurs écuers tranchants et de différents officiers de bouche. — Cuisine bourgeoise et militaire.

!!!

Jeudi 27. — Demain, vendredi : *Crefeld-Attractions !* revue tripartite, qui sera vivement appréciée par tous ceux qui aiment les spectacles joyeux et spirituels. Tout fait

(1) Nous publions les communiqués dans l'ordre où ils nous sont parvenus.

prévoir que la représentation se donnera à bureaux fermés. — Manifestation populaire en l'honneur de l'armée d'occupation.

Entre le premier et le deuxième acte, intermède : combat au sabre de cavalerie, entre M. Mathieu et M. Devèze.

Au troisième acte : scène dans la salle : protestation de M. Theunis, ministre des finances. Rires ironiques dans l'auditoire.

Apothéose de M. le ministre de la dépense nationale

Les régions dévastées

Le comité central de patronage de l'emprunt du milliard pour les régions dévastées a été constitué comme suit :

Membres : MM. le baron P. de Favereau, président du Sénat, ministre d'Etat ; E.-L. Brunet, président de la Chambre des représentants ; H.-V.-M.-G. Carton de Wiart, premier ministre, ministre d'Etat ; le comte E. Goblet d'Alviella, vice-président du Sénat, ministre d'Etat ; M. Levie, ministre d'Etat, président de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre ; L.-P. Bertrand, vice-président de la Chambre des représentants, ministre d'Etat ; le comte A. t'Kint de Roodenbeke, vice-président du Sénat ; H. Lafontaine, vice-président du Sénat ; E.-L. Thibaut, vice-président de la Chambre des représentants ; A. Meche-lynn, vice-président de la Chambre des représentants ; M.-O.-J. Pirmez, vice-président de la Chambre des représentants ; L. Vander Rest, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique ; J. Jadot, gouverneur de la Société Générale de Belgique ; P. Beaupain, président de la Fédération nationale des sinistrés ; E. Patris, président de l'Association de la presse ; E. Mélot, président de l'Union de la presse quotidienne, économique, industrielle et financière.

DAVROS

recommande aux fumeurs

SA

Carte Blanche

Cigarette populaire

fabriquée par ses usines

garantie

de purs tabacs d'Orient.

Bals de cour

Il y eut, récemment, un grand bal à la cour. Bal diplomatique. Ce fut brillant et... imprévu. Depuis la conférence de la paix, qui fut singulièrement austère, on eût dit qu'on craignait de voir rajeunir le fameux mot du prince de Ligne sur le congrès de Vienne : « Le congrès ne marche pas ; il danse ». La diplomatie ne dansait plus, du moins officiellement. Elle semble s'y être remise avec joie ; les mystères du quadrille sont tout de même moins embêtants que ceux de la surtaxe d'entrepôt.

La reine avait interdit non seulement l'affreux « shimmy », mais toutes les danses dernier cri. Or, depuis pas mal de temps on ne danse plus que cela. Toutes les ambassades, toutes les légations se mirent donc à réapprendre la valse, la mazurka, le quadrille. Pendant quelques jours, les leçons de danse nuisirent peut-être un peu à la rédaction des dépêches, mais le résultat fut parfait. Il y eut un certain quadrille des ambassadeurs qui fut d'un style impeccable. La carrière montrait une fois de plus qu'elle peut s'adapter à tout.

???

Les bals de Cour du moment font revivre les histoires des bals de Cour d'autrefois. Et l'on rappelait, entre habitués, de quelle façon un sénateur libéral, alors frais émoulu, aujourd'hui décédé, répondit à l'invitation officielle que lui avait adressée le grand maréchal de la Cour.

N'étant point libre au jour fixé, il adressa, avec une politesse empressée, mais ignorante du protocole, directement cette lettre au roi :

M. X..., sénateur, remercie Sa Majesté de son aimable invitation et regrette de ne pouvoir l'accepter, par suite d'un engagement antérieur.

« Voyez donc s'il n'y a pas moyen de remettre le bal, dit le roi souriant et tendant la lettre au grand maréchal : M. le sénateur X... est empêché... »

???

Cela nous fait penser à Zeep, à qui l'on demandait s'il irait au prochain bal de Cour :

« Non, répondait-il ; nous n'avons pas accepté l'invitation : nous ne sommes pas en mesure de rendre, n'est-ce pas. Alors... »

???

En haut fonctionnaire a entendu, à un bal de Cour, ce dialogue entre un serveur et une colonelle de garde civique, tenant en main une coupe de Saint-Marceaux qu'elle venait de cueillir au buffet :

La colonelle. — Dites-moi, mon ami, est-ce que vous êtes attaché à la Cour ?

Le serveur. — Non, madame, je suis engagé comme extra.

La colonelle. — Alors, vous faites aussi les soirées en ville ?

Le serveur. — Oui, madame.

La colonelle. — Eh bien, venez vous présenter chez moi, demain ; on s'arrangera ensemble ; je vous prendrai pour les dîners du colonel ; comme ça, quand je viendrai encore ici au buffet, vous me donnerez les bons morceaux... Passez-moi encore un verre de champagne.

???

Il était bien embarrassé, le major de garde civique, qui est en même temps officier de réserve, sénateur, bourgmestre, capitaine honoraire des pompiers et consul de... qu'on me permette seulement de dire que ce n'est pas de Libéria, où l'uniforme officiel de toutes les autorités consiste en un pagne, une paire de vieilles bottes et un chapeau « buse » orné de plumes.

Invité au bal de Cour, il ne parvenait pas à se décider pour le choix de l'uniforme à enfiler.

Successivement, il les essaya tous les six devant sa glace et demanda l'avis de sa légitime.

Celle-ci trouvant que son mari était également crâne et majestueux sous tous ses vêtements, on résolut de tirer au sort.

Ce fut le pompier qui triompha !

Non, jamais de la vie, un invité n'eut pareil succès à un bal de Cour.

Tout d'abord, on ne le reconnut pas ; mais son incognito involontaire ayant été trahi, on entendit les amis fredonner dans tous les coins l'air des *Pompiers de Nanterre*. Et dans les sphères législatives, notre sénateur conserva le nom de : *Sus pompier*.

???

Nous avons raconté, naguère, l'histoire du homard qu'un invité au bal de Cour escamota dans les pans de son frac.

C'est une tradition de rapporter chez soi un souvenir des bals de Leurs Majestés. Mais comme, pour faire disparaître une langouste sans qu'elle pousse sa queue « di-hors », il faut des poches profondes ; beaucoup se contentent d'une truffe, d'un sandwich, d'un bonbon, et l'épouse s'en accommode faute de mieux, comme si elle-même avait été admise à goûter le foie gras de Sa Majesté.

Il y a quelques années (ceci se passait au bal du gouverneur de la province), des gardes civiques étaient parvenus à faire main basse sur trois poulets de grain dont ils firent le lendemain un joyeux souper.

L'affaire fut ébruitée et, chaque fois que nos officiers commandaient leurs pelotons, il y avait un garde pour

COMME DU BEURRE

ERA

AUX FRUITS D'ORIENT

laisser échapper un vibrant « Cocorico ! » répondant au « File à droite ! » d'ordonnance.

???

Ce soir-là, quelques députés de province, désireux d'assister au bal de Cour, discutaient la façon dont ils s'y rendraient.

L'un s'était procuré un frac d'échevin, un autre l'habit de Cour d'un collègue, le troisième n'avait pu mettre la main sur le costume d'ordonnance. Que faire ?

Comme il n'est pas de ceux qui mettent trente louis à se faire confectionner un habit de Cour, un ami lui conseilla d'aller trouver un costumier théâtral. Ce qui fut fait.

Le soir, au moment où le bal battait son plein, on vit nos trois parlementaires se mêler à la foule élégante des habits brodés, des uniformes militaires et des dames éblouissantes.

L'échevin et le garde civique ne retinrent pas l'attention, mais le troisième député se vit lorgner, avec affectation, par un petit monsieur, tout rondelet, portant un frac dont l'étoffe disparaissait sous les broderies, les grands cordons et les crachats.

Tout à coup, on vit ce dernier s'approcher de notre député et lui adresser la parole... en espagnol sud-américain.

Ahurissement du parlementaire, qui ne comprenait goutte à ce que lui baffouillait son interlocuteur. Mais se doutant un peu que ce devait être une variété d'espagnol, il y alla carrément de tout ce qu'il avait appris de madrilène à la vitrine des pâtisseries : *No hablo española*, fit-il, et on se salua.

Voici ce qui était arrivé : le costumier théâtral avait livré à notre député un vieil uniforme de consul d'une république sud-américaine, compliquée d'un sabre d'amiral brésilien.

Ce fut la première et aussi la dernière apparition de notre législateur au bal de Cour.

L'histoire fit, le lendemain, la joie des couloirs de la Chambre : il reste au palais de la Nation quelques parlementaires, dont le faux garde civique, que cette réminiscence rajeunira peut-être.

???

Ceci paraît peut-être incroyable, mais c'est la vérité : rien n'est plus aisé que d'assister à un bal de Cour. Il suffit pour cela d'endosser un habit galonné ou un uniforme qui ne ressemble pas trop à celui des Suisses du pape, ou à celui des croque-morts bruxellois, encore que l'uniforme d'ordonnance pourrait faire passer le monsieur qui le porte pour un bourgeois ou un échevin.

En effet, on n'exige la carte d'invitation de personne, parce qu'on a la crainte de commettre un impair, et il suffit d'un peu d'audace pour être admis à gravir les grands escaliers et à se lester de foie gras et de champagne au buffet.

Il y a quelques années, on vit apparaître au bal un grand diable d'officier, portant beau, vêtu d'un superbe uniforme. Toutes les dames relouaient avec admiration ce beau militaire faisant sonner orgueilleusement la mollette de ses éperons d'or sur les parquets cirés des salons royaux.

Léopold II, lui-même, fut intrigué de voir se balader, fier comme Artaban — M. De Bruyn disait : comme Frère-Orban — ce généralissime, qui portait un oursin de grenadier avec panache bleu et blanc, une tunique rouge à l'aplanaise, constellée de décorations, et un pantalon bleu de roi, à double bande jaune.

Votre vieille bronchite guérira

Si vous prenez cet hiver le

SIROP GRIPEKOVEN

au lactophosphate de créosote

Souverain dans toutes les affections
des voies respiratoires, rhume,
bronchite, tuberculose, catarrhe,
asthme, grippe, etc.



**PRIX DU FLACON :
4 FRANCS**



En vente à la

PHARMACIE GRIPEKOVEN

37-39, Marché-aux-Poulets, BRUXELLES

On peut écrire, téléphoner
(n° Bruxelles 3245) ou s'adresser
directement à l'officine
Remise à domicile gratuite dans
toute l'agglomération

Envoi rapide en province (port en sus)

Dépôt des
spécialités Gripekoven pour Ostende et la région :
Pharmacie De Vriesse, 15, place d'Armes, Ostende

Le généralissime se présenta à la comtesse de Chimay — devenue, depuis, l'épouse d'un tzigane — qui était assise dans toute la splendeur de son incomparable beauté. « Le Major Bailey », fit le personnage, en s'inclinant très bas.

Ce fut au bras d'une de nos plus séduisantes diplomates d'outre-mer qu'il suivit le cortège royal jusqu'au petit buffet, réservé aux familiers de Leurs Majestés.

Après quoi, le rastaquouère — car c'était un rasta de marque — disparut à l'anglaise : les belles dames en furent pour leur éphémère admiration.

On ne revit jamais ce major Bailey, mais on apprit quelques jours après qu'il avait acheté, sous un faux nom, son uniforme bigarré chez divers fournisseurs militaires. Tout Bruxelles s'amusa longtemps de ce joyeux incident ; seul, Léopold II ne fut pas content et on raconte que, pendant trois semaines, il bouda le grand maréchal de la Cour, qui n'avait pas eu assez de flair pour soupçonner un joyeux drille sous cette tenue de carnaval.

→ TAVERNE ROYALE 23, Galerie du Roi, Bruxelles ←
THÉ — PORTO — VINS
 FOIE GRAS FEYEL DE STRASSBOURG
 Tél. B. 7690 — LIVRAISON PAR AUTOMOBILE — Tél. B. 7690

Pourquoi Pas? à Paris

Les débuts du ministère Briand

Il est assez de mode, aujourd'hui, de mépriser l'éloquence : assez de discours, des actes ; assez d'orateurs, assez de parleurs, des hommes d'action.

D'accord, mais tout de même, tant que nous aurons des gouvernements parlementaires, ce n'en sera pas moins l'éloquence qui décidera du sort des ministères ; jamais un bafouilleux n'obtiendra quoi que ce soit d'une assemblée. Cette fois encore, c'est l'éloquence de M. Briand qui a mis son gouvernement en selle.

La déclaration ministérielle avait paru incolore et terne ; elle ressemblait à toutes les autres, ni meilleure, ni pire. Le commentaire que le nouveau président du conseil en a donné à propos des interpellations sur la politique générale l'a fait paraître tout à fait satisfaisante.

Briand était dans ses bons jours. Parlant, selon sa coutume, sans un papier, sans une note, sans aucune préparation, il a été tour à tour familier, lyrique, didactique, avec une prodigieuse souplesse de talent. Saisissant comme avec des antennes les moindres mouvements de l'assemblée, ses moindres impressions, répondant aux interruptions tantôt avec bonhomie, tantôt avec esprit, tantôt avec un élégant dédain, se confessant avec la souriante sincérité d'un homme qui n'a plus grand-chose à cacher

de lui-même, il semble avoir mis la main sur ce parlement qui se cherchait un chef. Daudet lui-même a paru un moment démonté par tant d'amusante sérénité. La si-rène a chanté son chant et, une fois de plus, la Chambre, charmée, s'est laissée entraîner dans la voie qu'elle indique.

Cela durera-t-il ? Voilà la question.

L'éloquence à cette faiblesse que les impulsions qu'elle donne ne persistent pas longtemps. Après avoir entendu Briand, tout le monde se laissait aller à l'espérance ; le lendemain, on constatait que les problèmes restent entiers. Or, ils ne sont pas commodes à résoudre.

Il s'agit de faire payer à l'Allemagne, qui ne veut rien savoir. Les uns pensent que le seul moyen c'est d'employer la manière forte, dussent les Anglais demeurer en arrière et suivre l'opération (occupation de la Ruhr et, au besoin, marche sur Berlin) d'un oeil désapprobateur, sinon franchement hostile. A tort ou à raison, ils assurent que M. Poincaré est de leur avis et ils eussent préféré un ministère Poincaré à un ministère Briand. Cette méthode a l'avantage d'être claire, immédiate, et de permettre d'utiliser l'incontestable supériorité militaire de la France ; il est possible que, devant la menace, l'Allemagne mette immédiatement les pouces. Mais elle a une grave inconvénient, c'est qu'une fois qu'on y serait engagé, il n'y aurait plus moyen de reculer et que l'on pourrait être amené à recommencer la guerre, une guerre où la France serait toute seule et où, quel que soit son droit, elle passerait aux yeux du monde pour l'agresseur. Or, le pays n'a pas du tout envie de courir cette aventure.

Les autres pensent qu'il ne faut recourir à la force qu'à la dernière extrémité ; ils consentent à faire encore quelques sacrifices à l'amitié anglaise et glissent tout doucement vers le forfait, tout en protestant contre ce mot impopulaire. Ils y sont entraînés par la politique de M. Millerand, qui paraît avoir pris à Spa des engagements plus précis qu'il ne l'a dit. Il s'agit de trouver une formule qui soit un forfait sans en être un et procure du moins aux nations sinistrées quelques avantages immédiats et précis. C'est cette politique que M. Briand semble avoir adoptée. Elle n'est praticable que si l'Angleterre consent enfin à appuyer la France franchement et énergiquement dans ses exigences minimes et à se montrer moins égoïste, moins impérialiste et moins agressive dans sa politique orientale. Il s'agit, pour cela, de convaincre l'ondoyant Lloyd George, qui, depuis le départ de Clemenceau, a toujours plus ou moins boudé les hommes d'Etat français. C'est ici que l'on compte sur la souplesse, l'éloquence et la séduction de M. Briand. Lloyd George est très impulsif, très suggestionnable : Briand passe pour un magnétiseur...

C'est donc du succès de la conférence qui s'ouvre à Paris, au moment où nous écrivons ces lignes, que dépend le sort du ministère. Si elle réussit, il semble qu'il puisse compter sur d'assez longs jours ; si elle échoue, si elle se résout en vaines palabres et en compliments destinés à la galerie, c'est la débâcle et l'aventure...



CORONA

ETABLISSEMENTS

O. VAN HOECKE

43, Marché au Charbon - BRUXELLES

Votre Machine
à écrire
personnelle



Briand-Jaspar

L'avènement du ministère Briand va-t-il améliorer les relations des gouvernements belge et français ?

C'est possible. En 1916, Briand, qui était en relations constantes et fort étroites avec de Broqueville, tenait beaucoup à assurer d'une façon définitive l'alliance franco-belge et, si les deux ministres étaient demeurés au pouvoir, il est fort possible que les bases d'un accord économique eussent été jetées dès ce moment. Le destin en a décidé autrement. Mais, quoi qu'on dise, le souple Nantais n'abandonne pas aisément les idées qui lui sont chères. Il y revient toujours quand il croit le moment venu. Il est vrai que maintenant il se trouve en présence de Jaspar, qui a tant de fois pris position contre la France qu'on a tout de même fini par se méfier de lui à Paris comme d'un adversaire déclaré. Mais Briand met une certaine coquetterie à séduire l'adversaire. Il n'est pas impossible que le subtil Aristide n'arrive à retourner notre changeant ministre des affaires étrangères, qui commence, dit-on, à être assez gêné de la réputation de francophobie qu'il s'est faite. Si l'on arrive à lui faire croire qu'il a joué un rôle prépondérant à la Conférence de Paris, il est homme à changer son fusil d'épaule. Et puis, au point où nous en sommes, le petit jeu de balance entre la France et l'Angleterre n'est vraiment plus de saison.

La deuxième foire commerciale officielle de Bruxelles du 4 au 20 avril 1921

Le comité exécutif de la deuxième foire commerciale officielle de Bruxelles a visité, mercredi matin, sous la conduite de M. l'échevin Jacquain, président, les futures installations de la deuxième foire, au Cinquantenaire. Au cours de cette visite, M. l'ingénieur Van Geertroyden a fourni d'intéressants détails sur l'aménagement du grand hall de l'aile droite et les dispositions qui seront prises pour le placement des stands dans les jardins. De très beaux projets ont été élaborés, notamment en ce qui concerne la décoration intérieure du hall, qui sera vraiment artistique. Des dispositions ont été prises également pour le chauffage des locaux, leur éclairage, la force motrice, et le comité exécutif s'est tout particulièrement préoccupé de l'organisation des secours en cas d'incendie.

On va entreprendre, dans quelques jours, la construction des 1,600 stands dans les jardins.

111

Le comité s'efforce d'innover et de rendre aussi attrayante que possible cette manifestation de l'activité industrielle et commerciale.

C'est dans ce but que les organisateurs ont décidé que, cette année, la foire comporterait une section spéciale de jouets. Pour les jouets, nous étions tributaires de l'étranger. Il importe que la Belgique se préoccupe de créer, dans le pays, une industrie du jouet vraiment nationale.

Déjà des tentatives ont été faites, et non sans succès, dans ce sens. Mais il faut développer, étendre davantage l'initiation et créer une vaste industrie du jouet belge. On ne peut donc que se réjouir de l'effort tenté à ce point de vue par ceux qui ont assumé la lourde charge de l'organisation de la prochaine foire commerciale.

La section des jouets sera installée dans plusieurs salles très vastes du Palais Mondial, au Cinquantenaire. On y verra la confection des jouets, et on y admirera aussi une exposition de jouets, constituée non seulement avec le concours des fabricants et commerçants, mais également avec la collaboration des particuliers qui, à titre tout à fait gratuit, pourront y envoyer des jouets. Ce groupement spécial aura un caractère industriel, un caractère historique et artistique.

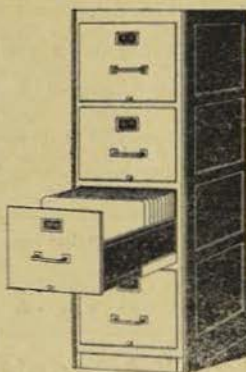
Pour tous renseignements, s'adresser : 19, Grand Place.

SOC. AN. DES GRANDS MAGASINS Vanderborgh & Fr^e

46 à 58

Rue de l'Écuver
BRUXELLES

TOUS
MEUBLES
DE BUREAU



Le Cinéma de la Monnaie

11, RUE LÉOPOLD, 11

ouvrira au public

ses somptueux et confortables locaux

le jeudi 3 février 1921

DES FILMS EXCLUSIFS

Une projection incomparable. — Un orchestre d'élite

UN ORGUE UNIQUE EN EUROPE

Un personnel stylé — Une ventilation parfaite

UNE PRÉSENTATION ORIGINALE

TOUT a été fait pour VOUS plaire

S. G. C.

"FORTUNA"
MEUBLES DE BUREAU



PRATIQUES
SOLIDES
ELEGANTS
PARFAITS

en VENTE DANS LES PREMIERES MAISONS
POUR LE GROS ATELIERS FORTUNA
57 AV. CENTRAL 3.000.000 DE FRANCS
GAND TEL. 2030

La chronique du sport

Le mystère de la chambre 627

Il est bien évident que la curieuse aventure que je vais essayer de vous narrer de mon mieux, gagnerait considérablement à être racontée par un fantaisiste de l'école de Conan Doyle : angoisse, détective et... dzim boum ! dzim boum boum ! !

Le titre seul de cette chronique vous indique qu'il s'agit de quelque chose de pas ordinaire... Quel mystère ? et quelle chambre 627 ? ?

C'est ce que vous n'allez pas tarder à apprendre, si vous avez la volonté de me lire jusqu'au bout.

I.

UNE RUMEUR QUI BOULEVERSE LA BOURSE...

Le 18 janvier, à 2 h. 17 de l'après-midi, une nouvelle stupéfiante bouleversait la Bourse de Bruxelles. Un produit nouveau remplaçant l'essence venait d'être découvert. D'un pouvoir calorifique effarant, il revenait à quelques centimes le litre. On le fabriquait chimiquement en un rien de temps... C'était la dégringolade certaine, inévitable de toutes les valeurs pétrolières cotées : la Boryslaw tremblait sur sa base et la Grosnyi verdissait de peur... Enfin, l'inventeur — le génial professeur Bourrelekrano — venait d'arriver dans la capitale et se refusait à toute interview.

II

DANS LEQUEL ON VERRA REUNIS QUELQUES PERSONNAGES D'IMPORTANCE

Le hall d'un grand hôtel de la capitale. Le service de la « réception » est sur les dents... Dix personnes déjà sont venues demander :

« Le professeur Bourrelekrano ?

— Impossible ! Il ne reçoit pas.

— Pardon, voici ma convocation.

— Ah ! alors c'est différent... Au 6^e étage, la chambre 627.

— Lift, please.

— All right ! go... »

Et voici la chambre 627. Elle ne présente rien d'extraordinaire, ni intérieurement, ni extérieurement. Mais... oh ! mais... oh ! oh !

Nous y voyons réunis : le colonel Mage, directeur du laboratoire militaire de chimie ; M. Jacobs, président de la Société bruxelloise des autos-taxis ; le commandant Iserentant, chef des services techniques de l'aviation militaire ; son adjoint, le capitaine Cornélius ; M. d'Aoust, secrétaire

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

TROWER'S PORT

TÉLÉPHONE 8.8116

SOULEVER LE PETIT
LEVIER; TREMPER LA
PLUME DANS L'ENCRE;
PUIS ABAISSER LE
LEVIER: C'EST TOUT CE
QU'IL FAUT FAIRE POUR
REMPLIR LE NOUVEAU

"SWAN"

A REMPLISSAGE AUTOMATIQUE

UN PORTE-PLUME A
RÉSERVOIR PRATIQUE
ÉLÉGANT ET DURABLE

Offrez un "SWAN",

A VOS AMIS

EN VENTE PARTOUT

Fabricants: MABIE TODD & C^e

8 & 10, Rue Neuve, Bruxelles

PNEU JENATZY

10, rue Stephenson
Bruxelles
BANDES PLEINES JENATZY

général du Royal Automobile-Club de Belgique ; M. l'ingénieur De Monty, de la Société anonyme Belge des Constructions aéronautiques ; M. l'ingénieur Renard, du laboratoire d'aérodynamique.

Quelque chose de définitif et de grand va se passer ici.

III.

UNE PORTE S'OUVRIE...

Et, brusquement, une porte s'ouvrit et un jeune homme pâle... si pâle, il m'en souvient, que j'en reçus un choc, pâle, mais beau, dans un smoking à taille, apparut :

« Je suis « son » manager », dit-il simplement.

Dzim, boum ! La porte s'ouvre à nouveau. Un autre personnage de légende paraît :

« Je suis celui qui vous a convoqué à la réunion d'aujourd'hui. L'expéditeur des circulaires, c'est moi ! »

Pirouette. Présentations.

« Messieurs, reprend le dernier arrivé, dans quelques instants paraîtra devant vous le célèbre et universellement réputé professeur Bourrelekrano, qui a découvert, après de laborieuses et patientes recherches... la pierre philosophale ?... mieux que ça ! la quadrature du cercle ? enfantillage, messieurs ! Non ! mais le produit-roi, qui désormais remplacera le pétrole, l'essence, le charbon, le bois de chauffage, et dont la fabrication, tout en ne coûtant presque rien, est d'une simplicité idyllique... Si ces messieurs veulent bien me suivre au premier étage, dans le salon 152, leur légitime curiosité sera satisfaite.

« Lift, please ?

— All right ! go... »

IV.

OU, POUR LA PREMIERE FOIS,

PARAIT LE PROFESSEUR BOURRELEKRANO

Le salon 152. Un homme est là ; impressionnante barbe blanche. Sévère redingote. C'est lui. Dans la main gauche, il tient délicatement une éprouvette. De la main droite il brandit un bidon en fer-blanc. Et il parle :

« Voici, messieurs, le produit mystérieux qui va bouleverser le monde et révolutionner la locomotion terrestre et aérienne. »

Il en verse quelques gouttes dans l'éprouvette, et la tend au colonel Mage.

« Ce n'est pas de l'essence, colonel !

— Ah !

— Ce n'est pas du pétrole, colonel !

— Oh !

— Ce n'est pas de l'éther, colonel !

— Hi !

— Ce n'est pas un produit naturel. On peut le fabriquer en dix minutes et j'en fais dans ma chambre. »

L'éprouvette fait le tour de l'assemblée et chacun hume l'arôme (!) du liquide mystérieux.

L'inventeur poursuit :

« Ce n'est pas de l'essence, ce n'est pas de l'éther, ce n'est pas du pétrole, ce n'est pas... »

— Entendu, dit le colonel Mage, qui s'impatiente, mais qu'est-ce que c'est ?

— Indiscrétion coupable, colonel, je ne peux rien vous dire. Mon invention n'est pas encore brevetée.

TROWER & SONS PORT-SHERRY
LONDON - OPORTO -- WINES --

SPIRITUEUX & VINS

E. MERCIER & Co GOUT AMÉRICAIN
.. VINTAGE 1911 ..

A. J. SIMON FILS. René Simon Succ^r
Fournisseur de la Cour de Belgique
Rue Fontaines, 26, BRUXELLES-MIDI. Tél. 88116

**RHUM
EXCELSIOR**



SEUL CONCESSIONNAIRE POUR
LA BELGIQUE ET LE
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG :

A. J. SIMON & FILS
René SIMON Succ^r
BRUXELLES

Fournisseur de la Cour de Belgique



BISQUIT DUBOUCHE & Co

■ **COGNAC** ■

GRANDE FINE CHAMPAGNE

NAPOLEON

CENT ANS

■ EN BOUTEILLES ■

BAIN ROMAIN

SAVON DE TOILETTE
POUR EPIDERMES SENSIBLES
HYPOALLERGIQUES LEVER JARVIS S. A. PARIS

— Mais, enfin, si vous nous avez officiellement convoqués, c'est pour nous apporter quelques précisions sur votre découverte ? Voyons : quel est son pouvoir calorifique ?

— Les essais ne sont pas encore assez loin.
— Quelle est alors la tension de vapeur ?
— Colonel, nous n'en sommes pas encore là.
— Quelle est son acidité ?... Parlez-nous du résidu de la combustion et de l'inflammabilité du produit ?

— Ça dépend des jours, tranche d'un ton sans réplique le professeur Bourlekrano. Ainsi, aujourd'hui... »

Et approchant une allumette enflammée de l'éprouvette — Bing ! clache ! ! — :

« Ça brûle tout de suite ! »

Et les invités se réfugient aux quatre coins du salon 152.

V.

L'ETRANGE PROPOSITION DU GRAND HOMME

« Enfin, messieurs, conclut le professeur Bourlekrano, si je ne puis vous en dire plus long, je puis, cependant, vous inviter à expérimenter avec moi mon produit... Nous allons prendre une automobile. Il y a de la place pour tout le monde, rassurez-vous. Je verserai quelques litres du liquide contenu dans ce bidon, dans le réservoir de la voiture... et vous verrez avec quelle facilité nous arriverons à la Laiterie du Bois de la Cambre, où j'offre le thé. »

Mais les invités, déjà trop fortement impressionnés par le « bing ! clache ! » de la première expérience, n'osèrent pas suivre le génial inventeur dans sa nouvelle et folle entreprise... Ils reprirent le « lift », qui marche, lui, tout prosaïquement à l'électricité.

VICTOR BOIN.

Petite correspondance

Oncle Jules, Averbode. — Les curés ne peuvent aller à vélo sans autorisation spéciale, mais ils peuvent monter à cheval, à l'instar du Jockey des psaumes.

???

Les abonnements aux journaux et publications belges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE DECHENNE, 18, rue du Persil, Bruxelles.



Les Meubles
de BUREAU
et CLASSEUR

Les plus
confortables

Albert Mendel & Fils

2 R. BISTEBROECK
BRUXELLES

PORTENT LA MARQUE

Le coin du pion

De *L'Indépendance belge* du 11 janvier :

Le président porte ensuite la santé du duc d'Ursel, de M. Mettwie, président-fondateur, etc.; il accorde une mention spéciale à M. Trentelivres, qui a bien mérité de notre pays, puis à son successeur, M. Brassine, dont le premier effort fut un coup de maître.

Nous croyons sans peine notre confrère, quand il parle d'une vive sensation.

???

Si vous désirez vous meubler avec goût et pas cher, adressez-vous à la maison Dujardin-Lammens, 56, rue Saint-Jean, Bruxelles.

???

Dans le journal *Bruxelles-Coiffures* du 15 janvier, un rédacteur qui signe : « Un fougueux coiffeur de dames », répond de bonne encre à un de ses confrères qui, sans doute, l'avait pris aux cheveux dans un précédent numéro. Il débute par quelques conseils :

Ne prenez pas ce petit ton de maître d'école pour dire quel que rosier, prenez de la boue, j'aime mieux, ou craignez-vous qu'elle s'éclabousse pour se changer en de flèches vengeuses et marcher sur nos brisées !

Voilà du style vraiment capillaire...

???

De *La Gazette* — ou le miracle de la multiplication des balles :

Un faux invalide portant l'uniforme militaire et se servant de béquilles, avait pris, samedi soir, un auto-taxi pour se faire conduire à Wemmel. Arrivé dans un endroit désert, près du champ de courses, l'inconnu tira trois coups de revolver sur le chauffeur, M. Piron, domicilié à Saint-Gilles. M. Piron, atteint d'une balle, tomba de son siège, tandis que l'auto allait s'écraser contre un arbre.

Le chauffeur, dont les blessures n'étaient pas graves, heureusement, fut déposé dans un tramway vicinal allant vers Laeken, et conduit chez un médecin, qui parvint à extraire « les trois projectiles ».

COMME DU BEURRE

ERA

AUX FRUITS D'ORIENT

Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel

SOCIÉTÉ ANONYME
Siège social : OVERPELT

Capital social porté de 7,600,000 fr. à 9,960,000 fr.

PAR L'ÉMISSION DE

23,600 actions privilégiées de 100 francs nominal

créées par décisions des assemblées générales extraordinaires des 14 septembre et 8 décembre 1920
(Annexes au « Moniteur belge » du 6 octobre 1920 et du 28-27-28 décembre 1920)

La notice prescrite par l'article 36 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales a été publiée aux annexes au « Moniteur belge » du 8 janvier 1921.

DROIT DE SOUSCRIPTION

La souscription des 23,600 actions privilégiées est offerte par préférence aux actionnaires de la Compagnie, dans la proportion de UNE action privilégiée pour DEUX actions anciennes, de capital ou de jouissance, indistinctement, sans que le non-usage total ou partiel de ce droit de souscription par certains actionnaires ait pour effet d'accroître la part proportionnelle des autres.

CONDITIONS

Le prix d'émission est fixé à

105 francs par action,

payables, en espèces, en souscrivant et représentant la valeur nominale de 100 francs majorés de 5 francs pour couvrir les frais.

Les actions nouvelles participeront, « prorata temporis », aux résultats de l'exercice 1920-1921.

Les souscripteurs recevront ultérieurement des titres définitifs en échange de la quittance provisoire qui leur aura été délivrée au moment de la souscription.

La souscription sera ouverte du 24 janvier au 7 février 1921

aux heures d'ouverture des guichets

- A BRUXELLES : chez MM. F.-M. PHILIPPSON ET Cie, 44, rue de l'Industrie;
— chez MM. CASSEL et Cie, 58a, rue du Marais;
— à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 8, rue Montagne-du-Paro;
A LIEGE : à la BANQUE LIEGEOISE, 34, rue de l'Université;
A HASSELT : à la BANQUE CENTRALE DU LIMBOURG.

Les actionnaires qui voudront exercer leur droit de souscription auront à remettre aux banques désignées ci-dessus : 1° des bulletins de souscription, en double exemplaire, dûment remplis et signés, et des pouvoirs à l'effet de se faire représenter à l'acte authentique constatant la réalisation de l'augmentation du capital; 2° le montant de leur souscription, à raison de 105 francs par action souscrite.

A l'appui de leur souscription, ils devront déposer leurs actions anciennes détaillées au bordereau numérique du bulletin de souscription; les titres leur seront restitués, dûment estampillés, dix jours après la date du dépôt.

Les intéressés pourront obtenir des bulletins de souscription avec bordereau et formule de procuration aux guichets des établissements précités.

Les intéressés qui n'auront pas usé de leur droit de souscription dans le délai ci-dessus indiqué ne pourront plus s'en prévaloir après le 7 février 1921.

Toutefois, les porteurs belges d'actions anciennes qui se trouveraient empêchés de souscrire endéans le délai fixé, à défaut de déposer leurs titres à l'appui de leur souscription, pourront se voir réserver, jusqu'au 31 décembre 1921, une action privilégiée pour deux actions anciennes, aux mêmes conditions qu'à la souscription, sous condition :

1° Que ces actionnaires remettront, du 24 janvier au 7 février 1921, aux établissements et maisons de banque chargés de recevoir les souscriptions une déclaration, dûment signée, portant :

- a) Le nombre d'actions privilégiées qu'ils désirent se voir réserver de la sorte;
b) Les numéros des actions anciennes sur la base desquelles ils demandent à se voir réserver des actions nouvelles;
c) Qu'ils justifieront, conformément à la loi, avant le 31 décembre 1921, de leur droit de propriété sur ces actions anciennes;

2° Qu'ils paieront, en sus du prix de la souscription, des intérêts calculés au taux de 6 p. c. l'an sur le montant de ce prix de souscription à dater de la déclaration visée au 1° ci-dessus jusqu'au jour du paiement, soit le 31 décembre 1921 au plus tard.

L'admission des actions nouvelles à la Cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée.

Usines & Aciéries Allard

SOCIÉTÉ ANONYME
Mont-s/ Marchienne

EMPRUNT de 2,500,000 francs
en 5,000 obligations de 500 francs nominal

Intérêts 6 1/2 p. c. net d'impôt présent et futur

Jouissance 15 janvier et 15 juillet

Notice publiée en exécution de l'article 82 de la loi sur les sociétés commerciales, le 25 mai 1913.
Elles sont remboursables au pair net d'impôt, en 10 ans, à partir du 15 juillet 1921, par tirages annuels ou par rachat en bourse et suivant tableau d'amortissements comportant des annuités égales.

PRIX DE CESSON : 480 francs par titre

plus les intérêts courus depuis le 15 janvier 1921 jusqu'au jour du paiement.

On peut souscrire :

A BRUXELLES : Au CREDIT ANVERSOIS, 30, avenue des Arts; dans ses agences et bureaux de quartiers;

A ANVERS : Au CREDIT ANVERSOIS, 42, Courte rue de l'Hôpital;

A CHARLEROI : Au CREDIT ANVERSOIS, 36, rue Charles Dupret;

EN PROVINCE : Aux Agences du CREDIT ANVERSOIS.

(37090)

Société Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer

Société anonyme au capital de 10,000,000 de francs

Siège social à **Paris**, 5, rue La Boétie

EMISSION

de **20,000 actions nouvelles de 500 francs nominal**

Réservées exclusivement aux propriétaires d'actions anciennes

L'Assemblée Générale extraordinaire du 17 novembre 1920 a décidé de porter le capital social de 10,000,000 de francs à 20,000,000 de francs par la création de 20,000 actions nouvelles de 500 francs nominal.

Ces actions nouvelles participeront, comme les actions anciennes, aux résultats de l'exercice en cours, qui prendra fin le 30 juin 1921.

Le prix d'émission est fixé à 750 frs (sept cent cinquante francs français) par action

Le droit de timbre sera à charge des souscripteurs.

Les actionnaires actuels auront un droit de souscription **IRREDUCTIBLE** à la totalité des actions à émettre. Ce droit **IRREDUCTIBLE** pourra s'exercer à raison d'UNE action nouvelle pour UNE action ancienne.

Ils pourront, en outre, présenter des **SOUSCRIPTIONS A TITRE REDUCTIBLE** pour l'attribution des actions qui n'auraient pas été absorbées par l'exercice du droit de souscription **irréductible**, la répartition étant faite, sans déviance de fraction, au prorata du nombre des actions anciennes déposées et à concurrence du nombre d'actions demandées.

La souscription aura lieu du 25 janvier au 15 février 1921

Le prix de 750 francs est payable, savoir :

au cours vendeur du Paris à vue, du jour du versement

1° Pour les souscriptions à **TITRE IRREDUCTIBLE**

La totalité, soit 750 francs (nominal 500 francs, plus 250 francs pour frais et prime) à la **SOUSCRIPTION**;

2° Pour les souscriptions **REDUCTIBLES**.

A la souscription, 375 francs (soit 1/4 de la valeur nominale, plus les frais et la prime);

Le solde, soit 375 francs, dans les 10 jours qui suivront l'avis de répartition.

Les actionnaires devront, à l'appui de leur souscription, présenter leurs titres pour l'estampillage, aux guichets des Banques désignées ci-après, chargées de recueillir les bulletins de souscription et les versements.

EN BELGIQUE:

A BRUXELLES : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 34, Rue Royale et son Agence A, 31, rue du Marais;

CREDIT GÉNÉRAL DE BELGIQUE, Rue du Congrès.

A CHARLEROI : BANQUE CENTRALE DE LA SAMBRE.

A HUY : BANQUE DE HUY.

A LA LOUVIERE : BANQUE GÉNÉRALE DU CENTRE.

Les actionnaires qui n'auront pas fait usage de leur vote de préférence dans les délais mentionnés ne pourront plus s'en prévaloir.

La Notice officielle a été publiée aux annexes du « Moniteur Belge » du 13 janvier 1921.

L'admission des actions nouvelles à la cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée.

(37102)

CHARBONNAGES ANDRE DUMONT

SOCIÉTÉ ANONYME

antérieurement dénommée CHARBONNAGES ANDRE DUMONT-SOUS ASCH

SIÈGE SOCIAL : MONTAGNE DU PARC, 3. BRUXELLES

VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE

DE

40,000 ACTIONS DE CAPITAL DE 250 FR. CHACUNE

dont l'émission a été décidée par l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 14 décembre 1920, qui a porté le capital social de 20,000,000 de francs à 50,000,000 de francs par la création de 120,000 actions de capital de 250 francs chacune.

De ces 120,000 actions nouvelles, 80,000 ont été souscrites par 4 Sociétés Industrielles au prix de 275 francs par titre.

Les 40,000 titres restants, souscrits par la Société Générale de Belgique, font l'objet de la présente vente.

Les 40,000 actions de capital mises en vente jouiront des mêmes droits et avantages que les 80,000 actions anciennes et participeront aux bénéfices éventuels, à partir du 1^{er} janvier 1921.

La notice relative à cette émission, notice publiée conformément à l'article 36 des lois coordonnées sur les Sociétés Commerciales, a été insérée aux Annexes du « Moniteur Belge » du 24 décembre 1920, sous le n. 13235.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

a) DROIT IRREDUCTIBLE. — Les porteurs des 80,000 actions de capital anciennes ont le droit de souscrire, à titre irréductible, les 40,000 actions nouvelles qui leur sont offertes à raison d'UNE action nouvelle pour DEUX anciennes, sans délivrance de fractions.

Les actions anciennes devront être présentées à l'appui de la souscription ; elles seront restituées immédiatement après avoir été frappées de l'estampille constatant l'exercice du droit de souscription et que les statuts ont été modifiés.

Les porteurs d'actions anciennes qui n'auront pas fait usage de leur droit de souscription ne pourront plus s'en prévaloir après le 31 janvier 1921.

b) DROIT RÉDUCTIBLE. — Les actionnaires et les non actionnaires peuvent présenter des souscriptions réductibles à valoir sur les titres qui n'auraient pas été absorbés par l'exercice du droit de préférence ci-dessus.

La répartition éventuelle des actions souscrites à titre réductible se fera entre tous les souscripteurs (actionnaires ou non actionnaires) au prorata des demandes.

PRIX D'ÉMISSION : 250 francs par action souscrite à titre irréductible ;
275 francs par action souscrite à titre réductible.

Le prix d'émission de 250 francs par action est payable intégralement à la souscription pour les actions souscrites irréductiblement.

Les souscriptions réductibles ne devront être appuyées que d'un versement de 100 francs par action, le solde de 175 francs étant payable à la répartition, qui sera portée aussitôt que possible à la connaissance des intéressés.

Le remboursement des sommes versées à l'appui des souscriptions à titre réductible qui n'auront pu être accueillies se fera lors de la répartition sans que les souscripteurs soient fondés à réclamer des intérêts sur ces versements.

Chaque bulletin de souscription sera considéré comme une souscription distincte et traité séparément.

La souscription est ouverte du 15 au 31 janvier 1921 inclus

aux heures d'ouverture des guichets

A BRUXELLES : à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE et à son Agence de la rue du Marais, 31 ;
En PROVINCE : dans les Bureaux des services d'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE.

Les souscripteurs trouveront des bulletins de souscription aux guichets de ces établissements.

L'admission à la Cote Officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée, tant pour les actions anciennes que pour les actions nouvelles.